

Presentation dispositif « MINI-STAGE »

Le lycée Pierre André Chabanne propose des formations qui répondent aux besoins du territoire au sens large et qui offrent une véritable insertion professionnelle.

Formations proposées :

Après la 4 ^{ème}	3 ^e PREPA MÉTIERS	3 ^{ème} Préparatoire à la scolarité en Lycée professionnel
	CAP CIP CAP ATMFC CAP COIFFURE CAP ECMS BAC Pro MEI BAC Pro MELEC BAC Pro SN ARED BAC Pro COIFFURE BAC Pro ECP BAC Pro MCV	CAP Conducteur d'Installation de Production CAP Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif CAP Coiffure CAP Employé de Commerce Muti-Spécialité BAC Pro Maintenance des Equipements Industriels BAC Pro Métiers de l'Electricité et des Environnements Connectés BAC Pro Systèmes Numériques, opt. Audiovisuels, Réseau et Equipements Domestiques BAC Pro Coiffure NOUVEAU Bac Pro Esthétique-Cosmétique-Parfumerie Bac Pro Métiers du Commerce et de la Vente • option A : Animation et gestion de l'espace commercial (ex Bac pro commerce) • option B : Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale (ex Bac pro vente)
Après la 3 ^{ème}	NOUVEAU	
Après un CAP	BP COIFFURE	BP Coiffure APPRENTISSAGE
Après le BAC	FCIL ENSAP NOUVEAU	Formation Bac+1 Environnement Numérique au Service de l'Autonomie de la Personne

Période : Les mini-stages se dérouleront **du 09 janvier au 17 avril 2020**

Objectif : L'élève va participer à une séquence de travaux pratiques ce qui va lui permettre de vivre une expérience en lycée professionnel. Il pourra appréhender une séance d'enseignement professionnel. Cette expérimentation sera un acte fort pour son choix d'orientation.

Avant le mini-stage :

1. L'établissement d'origine **contacte le secrétariat des Elèves au 05.45.20.50.00 pour fixer la date et l'heure avec la personne « référente »**
2. Le lycée Pierre André Chabanne envoie la convention par mail à l'établissement d'origine.
3. L'établissement d'origine se charge des signatures (principal et famille) puis nous la retourne par E-mail à l'adresse suivante : secretariat-eleves@ac-poitiers.fr.
4. En cas de nuitée (uniquement sur les métiers de la coiffure et de l'esthétique), l'établissement d'origine devra obligatoirement envoyer la fiche « infirmerie » de l'élève avec la convention.

Pendant le mini-stage :

- A son arrivée, l'élève ou l'étudiant stagiaire se présentera à l'accueil de l'établissement et sera pris en charge par la « Vie Scolaire » à l'heure indiquée.
- Le stagiaire s'engage à respecter le règlement intérieur de l'établissement.

Autres dispositifs : Accueil de groupes

Nous pouvons accueillir un groupe d'élèves (20 maxi) sur simple rendez-vous.
 Vous pouvez également venir découvrir notre établissement, nos formations lors de notre **journée PORTES OUVERTES organisée le Samedi 21 mars de 9h à 12h00 et de 13h30 à 16h.**
Nous serons présents au FOFE les 07 et 08 Février 2020 - Espace Carat - Angoulême
 En vous remerciant pour la diffusion de ces informations auprès de vos professeurs principaux de 4^{ème}, 3^{ème} et élèves de classes de terminales.

www.lyceechabanne16.fr

